

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 30 janvier 2023**

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 24.01.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire au Centre Culturel de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-quatre janvier deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO – Laurent BAYART - Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Sophie DIEMER donne procuration de vote à Madame Elisabeth DEISS  
Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU  
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric THOMY

Étaient absentes excusées :

Madame Désirée HUBER - Madame Valérie WEHN

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 2 février 2023

Publié sur le site internet de la commune le 2 février 2023

Le Maire, Béatrice BULOU



## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 19

Conseillers  
absents : 8  
dont 6 avec procuration

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, Madame Béatrice BULOUE propose la candidature de Monsieur Nicolas SCHMITT.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DESIGNE Monsieur Nicolas SCHMITT comme secrétaire de séance.

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Par 25 Voix pour**

Mundolsheim, le 2 février 2023

Le Maire,



  
Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

  
Nicolas SCHMITT